



**BDEAC**



**CEEAC**



**CEMAC**



**CEA/BSR-AC**

---

**PLAN DIRECTEUR CONSENSUEL DES TRANSPORTS EN  
AFRIQUE CENTRALE (PDCT-AC)**

-----

**COMMUNIQUE FINAL**

**de la**

**2<sup>ème</sup> Conférence des Ministres de l'Afrique Centrale  
en charge des transports et des travaux publics**

-----

Libreville (Gabon), le 22 juin 2007

## PREAMBULE

- **Reconnaissant** que l'Engagement ministériel de Yaoundé (Cameroun) pour le développement des infrastructures de transport et la promotion de l'intégration régionale en Afrique Centrale a servi de base pour l'élaboration du Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale (PDCT-AC),
- **Se référant à la Décision n°016/CCEG/CEEAC/XI/04 du 27 janvier 2004, par laquelle le PDCT-AC a été adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement (CCEG) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), au terme de sa onzième session à Brazzaville (Congo),**
- **Se référant** à la Décision n°017/CCEG/CEEAC/XI/04 du 27 janvier 2004, par laquelle la composition du Comité de Suivi de la mise en œuvre du PDCT-AC a été adoptée par la CCEG du 24 janvier 2004 à Brazzaville,
- **Déterminés** à relever les défis que représente le développement des infrastructures de transport dans le cadre de l'accélération du processus d'intégration économique de la sous-région de l'Afrique Centrale,
- **Convaincus** que le PDCT-AC est un outil indispensable à l'atteinte de ces objectifs ,

**Les Ministres des pays de l'Afrique Centrale en charge des transports et des travaux publics, réunis à Libreville (Gabon), le 22 juin 2007, dans le cadre de leur 2<sup>ème</sup> Conférence,**

1. **Ont accueilli avec satisfaction l'organisation**, par le Comité de Suivi de la mise en œuvre du PDCT-AC, de la 2<sup>ème</sup> Conférence des Ministres de l'Afrique Centrale en charge des transports et des travaux publics en vue d'adopter le rapport final de l'étude de priorisation des projets du PDCT-AC.
2. **Se sont félicités** de la forte participation à ladite conférence, réaffirmant ainsi l'Engagement de Yaoundé.
3. **Se sont également félicités** de l'étroite collaboration qui a prévalu entre la CEEAC et la CEMAC dans la conduite des travaux du PDCT-AC et les ont exhortées à poursuivre dans ce sens.

## CONCERNANT LE RAPPORT FINAL DE L'ETUDE DE PRIORISATION DES PROJETS DU PDCT-AC,

### Les Ministres

4. **Ont adopté** le rapport final de l'étude de priorisation des projets du PDCT-AC comportant 303 projets classés en 3 groupes de priorités dont 157 projets de première priorité, 111 projets de deuxième priorité et 35 projets de troisième priorité.
5. **Ont décidé** que le PDCT-AC, complété par ledit rapport, devienne la référence communautaire et nationale pour le développement des programmes consensuels des infrastructures de transport dans la CEEAC et la CEMAC.

6. **Ont convenu** que ce Plan ainsi complété sera régulièrement actualisé sous une périodicité de deux (02) ans, assorti de programmes de mise en œuvre à moyen terme.

7. **Ont convenu** que le premier programme réaliste de mise en œuvre à moyen terme soit défini par phases successives. Ainsi, les critères retenus pour la sélection des projets entrant dans la première tranche du programme prioritaire sont :

- avoir une notation supérieure ou égale à 120 points ;
- faire partie des projets retenus dans le programme régional du NEPAD ;
- accorder une considération spéciale au cas particulier des pays insulaires et des pays enclavés.

8. **Ont adopté**, pour la première tranche du programme prioritaire, une liste de 55 projets satisfaisant aux critères. Ceux-ci comprennent :

- 25 projets satisfaisant le critère de notation ;
- 21 projets du NEPAD ;
- 3 projets concernant les pays insulaires (Sao Tome et Principe et Guinée Equatoriale) et
- 6 projets concernant les pays enclavés.

Ce programme prioritaire représente, à ce jour, un linéaire total de 6.167 km dont 149 km de voies ferroviaires et 6.018 km de routes.

## **CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE ET LA VULGARISATION DU PDCT-AC,**

### **Les Ministres**

9. **Se sont engagés**, pour l'appropriation totale du PDCT-AC et du processus de sa mise en œuvre dans les Etats, à œuvrer pour la création dans tous les Etats, des Comités Nationaux de suivi du Plan et la désignation de deux points focaux dont un titulaire et un suppléant, autant que faire se peut membres du Comité National.

10. **Se sont engagés** à instruire les Administrations compétentes à fournir les informations nécessaires à la poursuite du processus de préparation, de mise en œuvre du PDCT-AC et du développement du Système d'Information Géographique (GIS) appliqué au PDCT-AC.

11. **Ont demandé** que le GIS soit mis en ligne sans délai dans son format actuel et que son développement soit poursuivi au fur et à mesure de la fourniture des données nécessaires à son achèvement, le modèle conçu devant fournir des informations sur l'état réel des infrastructures et préciser le potentiel en ressources naturelles (minières, agricoles, forestières, hydro-électriques, touristiques, etc.) existant dans les zones desservies. Après cette phase qui privilégie les données sur l'état du Réseau Routier Consensuel (RRC) aux fins de la mobilisation des financements, le GIS connaîtra une phase d'expansion touchant les données géographiques, démographiques, cadastrales, économiques, etc., accessibles par GPS de l'ensemble des localités de la sous-région.

12. **Se sont engagés**, dans la mesure du possible, à définir et à adopter dans les plus brefs délais possibles, des normes techniques et des standards communs pour la réalisation des infrastructures des Réseaux Routier et Ferroviaire Consensuels.

## **SUR LES MODALITES DE PREPARATION DE LA TABLE RONDE,**

### **Les Ministres**

13. **Ont décidé** que la préparation des Documents de la Table Ronde des bailleurs de fonds soit menée sous la responsabilité de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) qui se fera assister des services d'un Consultant, avec l'appui des autres institutions membres du COS et le parrainage de l'IPPF-NEPAD de la BAD.

14. **Ont convenu** que la réunion d'adoption des Documents de la Table Ronde des bailleurs de fonds soit élargie aux Ministres de l'Afrique Centrale en charge des finances, de la planification et de la programmation du développement à la période la plus appropriée.

15. **Ont convenu** que ladite Table Ronde soit convoquée conjointement par les Présidents respectifs du CMS et du Bureau Régional de la Coordination du NEPAD en Afrique Centrale, la transmission des documents techniques y relative étant conjointement signée par les responsables de la CEEAC et de la CEMAC.

## **S'AGISSANT DU FINANCEMENT DU PROGRAMME,**

### **Les Ministres**

16. **Ont demandé** qu'une démarche soit entreprise auprès de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) et de l'Union Africaine pour des appuis financiers de ces institutions au développement du processus préparatoire et de financement du PDCT-AC.

17. **Ont demandé** au Comité de Suivi d'entreprendre des activités de sensibilisation en vue d'une implication étroite des sources financières internes publiques et privées (marchés financiers et boursiers, investisseurs institutionnels, etc.).

18. **Ont demandé** que la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) entreprenne, au nom de la Conférence, une démarche officielle auprès du Président de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin qu'il accepte que la BAD parraine, le moment venu, l'organisation de la Table Ronde des bailleurs de fonds.

19. **La Conférence a hautement apprécié** la grande collaboration qui a prévalu entre les institutions d'intégration de la sous-région que sont la BDEAC, la CEA/BSR-AC, la CEEAC et la CEMAC et les en félicite vivement.

En foi de quoi, ils ont apposé leur signature au bas du présent Communiqué Final de la 2<sup>ème</sup> Conférence des Ministres en charge des transports et des travaux publics.

Fait à Libreville, le 22 juin 2007.

**Pour la République d'Angola**  
S.E. José Dos Santos DA SILVA FERREIRA  
Vice-Ministre des Travaux Publics

**Pour la République du Cameroun**  
S.E. Bernard MESSENGUE AVOM  
Ministre des Travaux Publics

**Pour la République Centrafricaine**  
S.E. Jean Prosper WODOBODE  
Ministre de l'Equipement et du Désenclavement

**Pour la République du Congo**  
Monsieur Jacques KOUTOUNDOU  
Représentant le Ministre des Transports et de  
l'Aviation Civile

**Pour la République Démocratique du Congo**  
Monsieur MINGU ELAKANO  
Représentant le Ministre du Plan,  
Chargé du NEPAD

**Pour la République Gabonaise**  
S.E. Pierre-Claver MAGANGA MOUSSAVOU  
Ministre d'Etat, Ministre des Transports  
de l'Aviation Civile et du Tourisme

**Pour la République de Guinée-Equatoriale**  
S.E. Fidel NSUE MICHA  
Ministre des Infrastructures et de l'Urbanisme

**Pour la République de Sao-Tome et  
Principe**  
Monsieur Narciso MARCELINO  
Représentant le Ministre des Travaux Publics et  
des Infrastructures

**Pour la République du Tchad**  
S.E. Vikama GOUNDOUL  
Secrétaire d'Etat aux Infrastructures,  
Chargé des Transports